

Informations concernant la coordination des fréquences pour l' élection du Conseil fédéral de cet automne 2017.

Palais fédéral
Bundesplatz 3
3011 Bern
Date: 20.9.2017

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la gamme de fréquences utilisée par certains appareils sans fil est limitée par le législateur et n'est plus soumise à une concession. D'autres restrictions ont été annoncées, augmentant ainsi le risque que les appareils sans fil se parasitent les uns les autres.

Afin de continuer à garantir le haut niveau de sécurité de production auquel nous sommes habitués ainsi que le bon fonctionnement de l'exploitation, la SSR a été mandatée par l'organisateur de l'événement pour coordonner les fréquences pour l' élection du Conseil fédéral de cet automne 2017.

Important: délai d'inscription

Pour les raisons susmentionnées, tous les participants doivent enregistrer leurs fréquences à l'avance via webtool PMSE-DB. Il est également nécessaire d'enregistrer les appareils utilisés avant ou après l'évènement. Sans enregistrement, pas d'intervention sans fil.

Les appareils à enregistrer sont les suivants:

- micros sans fil
- systèmes d'oreillettes
- systèmes intercom sans fil
- walkie talkie*
- caméras sans fil*
- systèmes de télémétrie*

* veuillez annexer la licence de l'OFCOM pour l'enregistrement

Délai d'inscription: 11.09.2017

Lien direct pour cet événement:

<https://www.pmse-db.ch/EventRegistration/RegisterLink?parentId=405>

Les appareils seront contrôlés au moment de la remise de l'accréditation et marqués d'un autocollant.

Si un journaliste utilise un appareil sans s'être enregistré ou si ses appareils ne portent pas d'autocollant, il peut se voir retirer son accréditation par l'organisateur.

Coordinateur de fréquences pour cet événement:

Anreas Litmanowitsch
SRG SSR

andreas.litmanowitsch@srgssr.ch (renseignements uniquement!)

Tél. +41 31 326 33 21